



Test mensuel des Sirènes du Système d'Alerte et d'Information Aux Populations (SAIP) du mois de juin 2023

Le prochain test mensuel permettant la vérification de l'état de fonctionnement du parc des sirènes SAIP du département des Bouches-du-Rhône aura lieu :

Mercredi 7 juin 2023 à 12h15

Dans le cadre de récents travaux de raccordement à Marseille, 17 sirènes SAIP sont intégrées à ce test mensuel. Elles sont localisées aux adresses suivantes :

- Caserne BMPM, Avenue de la Valbarelle (13 011)
- École élémentaire La Millière, 82 boulevard Sauze (13 011)
- Complexe sportif René Magnac, Avenue de Mazargues (13 008)
- École des Trois-Lucs, 375 avenue des Poilus (13 012)
- École Grande Bastide Cazaulx, 50 boulevard Boulaya d'Arnaud (13 012)
- Groupe scolaire La Treille, 169 route de la Treille (13 011)
- École des Olives, 85 rue des Poilus (13 013)
- Groupe scolaire Les Camoins, 11 Montée d'Eoures (13 011)
- École mixte La Barasse, 25 rue Lucien Margailan (13 011)
- Groupe scolaire Saint-Marcel, 8 rue de Queylar (13 011)
- Groupe scolaire les Néréides, 113 avenue de La Granière (13 011)
- Ancienne école élémentaire Les Caillols, 10 chemin du Cimetière (13 012)
- Gymnase Capelette, rue Alfred Curtel (13 010)
- Palais des Sports, rue Raymond Teisseire (13 008)
- Groupe scolaire La Rouguière, allée de La Rouguière (13 011)
- École Saint-Loup, 17 rue Gabriel Fauré (13 010)
- École élémentaire Jean Mermoz, 128 rue Jean Mermoz (13 008)

S'agissant d'un test de bon fonctionnement, aucune mesure réflexe ne sera à mettre en œuvre par la population.

Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Reconnaître le signal SAIP :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>